Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212902332-20251224-20251218_22-DE

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 Décembre 2025 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 12 Décembre 2025, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 23

Danièle KHA, Patrick TANGUY, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Nadine CONSTANTINO, Yves SCHRYVE, Stéphanie MINGANT, Arnaud LE PENNEC, Isabelle BALTUS, Christophe COUIC, Jean-Pierre MOING, Yvette METZGER, David LE DOUSSAL, Isabelle LE DOUARON, Didier LE ROUX, Ronan GOUEREC, Pierre GUILLON, Noëlle BRUNERIE, Eric SAINTILAN, Michel TOBIE, Bruno GOENVIC, Serge NILLY, Alain KERHERVE.

Pouvoirs : 9

Danièle BROCHU a donné pouvoir à Michaël QUERNEZ
Michel FORGET a donné pouvoir à Yves SCHRYVE
Marie-Madeleine BERGOT a donné pouvoir à Yvette METZGER
Manuel POTTIER a donné pouvoir à Patrick TANGUY
Morgane COME a donné pouvoir à Nadine CONSTANTINO
Emilie CERISAY a donné pouvoir à Ronan GOUEREC
Frédérique DIETER-PUSTOCH a donné pouvoir à Danièle KHA
Leïla BARON a donné pouvoir à Isabelle LE DOUARON
Sonia MONFORT a donné pouvoir à Eric SAINTILAN

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre GUILLON

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212902332-20251224-20251218_22-DE

22. EVOLUTION DE LA TARIFICATION DES SEJOURS JEUNES, ETE 2026

Exposé :

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Quimperlé propose chaque été des séjours pour les jeunes du territoire. Ces temps de découverte d'un nouvel environnement, obligeant à sortir de sa zone de confort et oser l'aventure loin de la famille sont de formidables opportunités pour apprendre la vie en groupe, rencontrer de nouvelles personnes, développer l'autonomie et le sens des responsabilités.
A l'été 2025, 6 séjours ont ainsi été proposés et 70 jeunes ont pu profiter d'activités nautiques, de séjour en camping ou au cœur de la nature ou de parc d'attractions.

Depuis 2024, la tarification sociale, basée sur le quotient familial est également appliquée aux activités de l'espace jeunes et étendus aux séjours d'été. L'enjeu étant de pouvoir rendre accessible à tous les jeunes ces expériences épanouissantes.

Habituellement sur la commune, les séjours jeunes proposés sont d'une durée de 4 jours et s'adressent majoritairement aux jeunes de 11 à 14 ans.
Afin de répondre aux attentes des jeunes de 14 à 17 ans, une expérimentation sera proposée en 2026 d'un séjour de 6 jours à la découverte d'une autre région de France.

Dans ce contexte, afin que la participation des familles soit cohérente avec la destination du séjour et le type d'activités proposées, deux gammes de tarifs seront désormais proposées aux familles : une gamme pour les séjours dont le coût est inférieur à 2000€ et une gamme pour les séjours dont le coût est supérieur à 2000€. Dans les 2 gammes, le quotient familial restera appliqué.
Afin de permettre aux familles les plus modestes de pouvoir accéder aux séjours, les tarifs des 2 premières tranches demeureront inchangés quelque soit la gamme de séjour.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'appliquer ces nouvelles modalités tarifaires pour les séjours d'été 2026, selon les grilles ci-dessous :

Tarifs séjour jeunes
Coût du séjour inférieur à 2000€

Tranches	Intervalles QF	Tarif par jour	Total séjour 4 jours	Total séjour 6 jours
1	0-270	10,00 €	40,00 €	60,00 €
2	271-370	12,50 €	50,00 €	75,00 €
3	371-680	17,50 €	70,00 €	105,00 €
4	681-840	20,00 €	80,00 €	120,00 €
5	841-1050	22,50 €	90,00 €	135,00 €
6	1051-1260	25,00 €	100,00 €	150,00 €
7	1261-1500	27,50 €	110,00 €	165,00 €
8	1501-1700	30,00 €	120,00 €	180,00 €
9 Quimperlé	Plus de 1700	32,50 €	130,00 €	195,00 €
9 Hors Qlé	Plus de 1700	32,50 €	130,00 €	195,00 €

Tarifs séjour jeunes
Coût du séjour supérieur à 2000€

Tranches	Intervalles QF	Tarif séjour / jour	Total séjour 4 jours	Total séjour 6 jours
1	0-270	10,00 €	40,00 €	60,00 €
2	271-370	12,50 €	50,00 €	75,00 €
3	371-680	20,00 €	80,00 €	120,00 €
4	681-840	22,50 €	90,00 €	135,00 €
5	841-1050	25,00 €	100,00 €	150,00 €
6	1051-1260	27,50 €	110,00 €	165,00 €
7	1261-1500	30,00 €	120,00 €	180,00 €
8	1501-1700	32,50 €	130,00 €	195,00 €
9 Quimperlé	Plus de 1700	35,00 €	140,00 €	210,00 €
9 Hors Qlé	Plus de 1700	35,00 €	140,00 €	210,00 €

Décision : **Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.**

VILLE DE QUIMPERLÉ (Finistère)